

Première langue ALLEMAND, traductions

I. THEME

Le texte de thème était extrait d'un essai de l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf, consacré au problème de l'affirmation identitaire ; sur fond de sa propre identité interculturelle, l'auteur énonce, dès la première page de son livre, *Les identités meurtrières*, toute la richesse et la complexité du problème, dans un langage clair et concis. Le style de l'extrait obligeait les candidats à faire preuve, entre autres, d'une parfaite maîtrise des structures syntaxiques, en recourant à un lexique à la fois précis et idiomatique.

Voici les principales difficultés constatées par le jury :

Syntaxe : si la traduction de la première phrase pouvait poser un réel problème de construction, la plupart des erreurs ont été commises dans des phrases autrement plus simples ; il faut constater que la place du verbe reste trop aléatoire dans un grand nombre de copies, les subordonnées (conjonctives et relatives) possédant souvent une structure peu lisible, ce qui est absolument préjudiciable.

Lexique : la connaissance de *der Libanon, der Libanese, libanesisch* n'a pas été jugée obligatoire, le cas échéant, elle a donné lieu à un bonus ; cependant, l'ignorance (trop souvent vérifiée) de mots comme *Frankreich, der Franzose, französisch* a été lourdement sanctionnée dans la notation ; il est évident que toutes les lacunes lexicales n'ont pas la même importance et que certains sont absolument incompatibles avec les exigences du concours ; dans le même champs lexical, *arabisch* fait défaut à la plupart des candidats, ce que l'on peut regretter.

Groupes verbaux : un nombre très élevé de candidats ne sait pas construire correctement des propositions à partir de verbes de base tels que *jemandem etwas antworten, jemanden etwas fragen, jemandem etwas erklären*, etc. D'autres verbes tout aussi basiques ne sont pas correctement conjugués (avant tout *lügen* que le jury a déjà dû mentionner dans son dernier rapport !) ; d'autre part, le jury a été confronté à un très grand nombre de propositions sans groupe verbal complet, le participe II faisant souvent défaut ; on conseille aux candidats de réserver assez de temps à la fin de l'épreuve pour effectuer une relecture très attentive de leur traduction.

Les anglicismes et barbarismes ont été légion et ont donné lieu à une retenue de points conséquente, dès lors que leur nombre était important dans une copie.

« L'un et l'autre ! » : la solution – simple mais fidèle et parfaitement idiomatique – de « *Sowohl als auch !* » n'a pratiquement jamais été proposée ; par contre, certains candidats ont réussi à produire de lourds contre-sens comme par exemple « *die zweite !* ».

« Par souci de » : beaucoup de candidats ont confondus *sich sorgen um* et *sorgen für*, ce qui était source de nombreux maladresses et faux-sens ; mais le jury a également pu se réjouir de solutions parfaitement idiomatiques comme « nicht, dass es mir auf ... ankäme... ».

« Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre » : le calque (**so bin ich mich selbst*) n'était pas possible dans ce passage ; il convenait de trouver une stratégie de contournement du type : *das was mich zu dem macht, was ich bin* ; des tournures plus idiomatiques ont obtenu des points supplémentaires : *das was mich ausmacht / das was meine Identität bestimmt*.

« D'abord » : la confusion de *erst* et *zuerst* a pu donner lieu à des contre-sens (par exemple : « ce n'est qu'en (*sic*) traduction arabe que... »).

« Mes premières joies d'enfant » : trop peu de candidats ont tenté de former un mot composé comme *Kinderfreuden*, alors que la langue allemande les y invite littéralement.

II. VERSION

Le texte de version, extrait du roman *Frau Sartorius* de Elke Schmitter, relate la matinée d'une femme mariée avec enfant dont la liaison amoureuse avec un autre homme bouleverse totalement son quotidien, si bien qu'elle ne peut plus rien faire d'autre que d'attendre de pouvoir lui parler de nouveau au téléphone. Une grande partie des candidats ne s'est malheureusement pas posé la question de savoir si ce récit était raconté par un homme ou par une femme. Une lecture attentive de l'ensemble du sujet aurait cependant permis de comprendre que la première personne n'était nulle autre que Madame Sartorius, ce qui, en langue française, doit se refléter notamment dans l'accord des adjectifs. Même les candidats qui avaient compris qu'il s'agissait d'un récit au féminin n'ont pas toujours été cohérents dans leur traduction.

Le texte proposé ne comportait pas de difficultés langagières particulières ; néanmoins, certains aspects et passages ont manifestement posé des problèmes considérables à un grand nombre de candidats :

Dans la première phrase, de nombreux candidats ont opté pour le passé pour traduire la proposition au présent « *ich weiß noch genau* » ; la mauvaise analyse des rapports temporels a produit de nombreux contre-sens. Quant au passé, il a très souvent été mal utilisé. A cet égard, il faut d'abord rappeler aux candidats qu'en aucun cas le prétérit allemand ne peut se traduire de manière systématique par un imparfait français. En l'occurrence, si le passé simple n'était pas obligatoire, vu le style du texte, il était impératif d'organiser le récit selon les deux plans du récit représentés par le passé composé et de l'imparfait respectivement. Lorsque le passé simple est utilisé, sa morphologie doit être maîtrisée ce qui est très loin d'être le cas, même pour les formes les plus simples (on a encore dû lire « *je monta », « *je fût », etc.). Tout en espérant se tromper, le jury a la forte impression qu'une partie considérable des candidats ne serait plus capable d'écrire une petite histoire en français...

Dans la phrase : « *die Nacht war nicht spurlos vergangen* », l'adverbe « *spurlos* » a souvent posé des problèmes ; il fallait comprendre que, dans cette image courante, « *nicht spurlos* » ne désigne

pas directement une qualité de la nuit (on a souvent pu lire : « la nuit n'était pas complètement partie »), mais les effets de cette nuit sur la narratrice (la nuit a laissé des traces sur son visage).

« *Mein Spiegelbild* » : près d'un tiers des candidats ne semble désormais plus connaître le nom commun pour « miroir » en allemand, mais n'y associent le plus souvent que le nom propre d'un magazine allemand bien connu ; l'ère hyper-médiatique oblige, penser que le personnage principal a son portrait imprimé sur la couverture de *Der Spiegel* semble plus vraisemblable que le fait que la dame se regarde dans la glace après s'être douchée, changée et maquillée... Alors que « *der Spiegel* » fait partie du lexique exigé dès le collège, on a pu trouver les propositions les plus incroyables parmi lesquelles « bande dessinée », « image d'oiseau », « manteau »...

« *Sollte mir Halt geben* » : cette formulation posait des problèmes de compréhension, dans la mesure où il fallait avoir saisi le sens global de cette première séquence de l'extrait pour comprendre que le personnage se sent défaits et cherche à se rassurer et à se calmer grâce à une apparence externe impeccable.

« *Irmi wird gedacht haben* » : la fonction de modalisation du verbe « *werden* » est ignorée par beaucoup de candidats ; en dehors de son rôle d'auxiliaire du futur (majorité des traductions proposées), il peut exprimer un jugement de vraisemblance, à l'instar des verbes de modalité comme « *müssen* » ; en l'occurrence, la narratrice suppose que sa belle-mère Irmi pense telle ou telle chose.

« *Es hätte ... einen Krach gegeben* » : la difficulté consistait à reconnaître qu'il s'agissait d'une dispute de couple (« *Ehekrach* ») et non pas d'un simple raffut ; les solutions dans le registre du bruit sont généralement tolérées, mais même ce sens premier du mot semble ignoré d'une majorité de candidats ; le jury a pu trouver régulièrement : le krach boursier, le crash, le crack (le champion et... la drogue !), voire des fantaisies orthographiques comme *crach ...

« *Die Fahrt zu Hermanns* » : le s du pluriel aurait dû permettre de comprendre qu'il ne s'agissait pas du prénom Hermann mais d'un nom de famille qui en fait désigne l'entreprise où travaille la narratrice ; à l'exception du prénom, d'autres propositions comme « chez la famille Hermann » ont été acceptées.

« *Als ich die Post bei ihr holte* » : le terme « *die Post* » ne pouvait, dans le contexte, être confondu avec l'entreprise (publique) « La Poste » ou avec le « poste de travail » (*der Posten*) ni même avec le « combiné ». De nombreux candidats ont traduit par « j'ai cherché Madame Voss à la Poste » ; « lorsque j'ai pris mon poste près d'elle » ; « lorsque je pris le combiné chez elle ».

Dans la phrase « *die Uhr legte ich neben das Telefon* », « *Uhr* » est trop souvent traduit par « horloge », voire « pendule » (« je posais (*sic* !) la pendule (*sic* !) à côté du téléphone »).

La confusion entre des mots de base tels que « *bis* » vs. « *seit* », « *oben* » vs. « *unten* », « *holen* » vs. « *bringen* », donnant lieu à d'innombrables contre-sens, a été lourdement sanctionnée.